



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, mardi 17 novembre 2020

Le CIBC et Transitions Pro coopèrent pour renforcer l'accès des salariés et indépendants d'Auvergne-Rhône-Alpes au conseil en évolution professionnelle et aux dispositifs en faveur de la reconversion professionnelle

Le groupement CIBC Auvergne-Rhône-Alpes et Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont signé ce mardi 17 novembre 2020 à Lyon une convention de partenariat marquant la complémentarité de leurs actions pour accroître l'accès au conseil en évolution professionnelle et aux dispositifs en faveur de la reconversion professionnelle, fluidifier les parcours des actifs salariés, optimiser l'efficacité de leurs actions et de leurs moyens respectifs.

Prestataire de référence dans le champ du conseil, de l'ingénierie des parcours professionnels et de la gestion des emplois et des compétences, le CIBC Auvergne-Rhône-Alpes est à la tête du groupement retenu par France Compétences pour devenir opérateur du conseil en évolution professionnelle (CEP) des actifs salariés dans cette région, depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le conseil en évolution professionnelle est un processus gratuit d'accompagnement individuel, qui permet à chacun de faire le point sur sa situation professionnelle, afin de pouvoir élaborer, formaliser et mettre en œuvre ses choix d'évolution professionnelle.

De son côté, Transitions Pro (ex Fongecif) est un acteur référent des transitions professionnelles et reconversion sur le territoire. Il lui revient notamment, de financer les projets des demandeurs, tout en développant des partenariats avec l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'emploi et du développement des compétences, et de suivre la mise en œuvre du CEP au niveau régional.

La convention passée entre les deux organismes a pour but d'améliorer le parcours des actifs salariés et de le rendre plus efficace. Elle poursuit quatre grands objectifs :

- Accroître l'accès au CEP et aux dispositifs mis en œuvre par le CIBC et ses co-traitants et Transitions Pro, dans l'intérêt des salariés,
- Fluidifier les parcours des actifs salariés, en particulier, dans le cadre de la préparation et du traitement des dispositifs mobilisés pour accompagner leurs démarches de reconversion,
- Optimiser l'efficacité des actions et des moyens respectifs, notamment par l'optimisation des process, lorsque ces derniers nécessitent d'être connectés,
- Affirmer la complémentarité des actions de l'opérateur CEP des actifs occupés et de Transitions Pro.

Ils ont dit...

« Dans la période difficile que nous connaissons, le CEP peut apporter des réponses à l'inquiétude qui monte face à la crise économique. C'est pourquoi le conseil en évolution professionnelle doit être de mieux en mieux connu, notamment des salariés et des indépendants. Il est indispensable que les acteurs des transitions professionnelles sur le territoire conjuguent leurs efforts pour toucher le plus large public possible. »

Bruno Pagès, président du CIBC Auvergne-Rhône-Alpes.



« Ce partenariat est le rapprochement nécessaire et logique des deux acteurs clés des transitions et reconversions professionnelles en région. Nous avons pour ambition de mutualiser nos énergies afin de renforcer l'accompagnement et le financement des reconversions des salariés, avec comme finalité d'agir en faveur de l'emploi en Auvergne Rhône-Alpes. Cette volonté commune au service de l'emploi apparaît plus que jamais comme une évidence dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire et économique. »

Maurice Croppi, Président de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

« L'objectif de ce partenariat est de mettre en synergie l'action de nos équipes, et de mutualiser nos expertises et nos connaissances des réalités socio-économiques du territoire. Il permettra également à Transitions Pro de renforcer son service d'ingénierie de parcours de formation proposé aux salariés qui s'engagent dans un Projet de Transition Professionnelle (PTP). »

Claude Bost, Vice-Président de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

Les acteurs du Conseil en évolution professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes

Le conseil en évolution professionnelle auprès des actifs occupés est un service unique confié par France Compétences à différents opérateurs sur le territoire.

Dans notre région, le CIBC Auvergne-Rhône-Alpes, un groupement constitué autour d'une démarche partenariale complémentaire qui fait sens commun pour tous, en a la réalisation. Il est composé du réseau des CIBC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre Régionale d'Agriculture, de la Fédération Nationale des CIBC et du partenaire privé Envergure.

À propos de France Compétences

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est l'unique instance de gouvernance nationale de la Formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

À propos des CIBC Auvergne-Rhône-Alpes

Créés dans les 90, les CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont des prestataires de référence dans le champ du conseil, de l'ingénierie des parcours professionnels et de la gestion des emplois et des compétences.

Si leur expertise s'est développée autour du bilan de compétences, ils sont plus largement aujourd'hui des structures d'appui-conseil dédiées aux personnes et aux organisations, qui se donnent pour mission de faciliter le rapprochement entre les réalités socio-économiques de l'environnement et les problématiques individuelles des actifs.

A propos de Transition Pro

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le Fongecif – Fonds de gestion des congés individuels de formation – est devenu Transitions Pro le 1er janvier 2020. Il existe une association Transitions Pro dans chacune des 17 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Fort des 35 années d'expertise du Fongecif, Transitions Pro est l'acteur référent des transitions et des reconversions professionnelles sur le territoire. L'association est aux côtés des salariés pour maximiser les chances de réussite de leur projet professionnel (parcours formation, constitution de dossiers, financement...) à travers trois dispositifs (le Projet de Transition Professionnelle, le dispositif démissionnaire, la VAE), une certification (CléA) et plusieurs missions d'appui (identification des besoins



en emplois et compétences dans la région, développement des partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, contrôle de la qualité des formations dispensées...).

Transitions Pro est une structure paritaire, dirigée par les Partenaires Sociaux qui s'engagent en faveur du développement des compétences, de la transition professionnelle et plus généralement en faveur de l'emploi dans les territoires. Aux yeux de ses partenaires, acteurs de l'emploi, Transitions Pro illustre un paritarisme rénové, pour mieux répondre aux défis des mutations économiques dans chaque région. Pour les bénéficiaires, cela signifie une équité de traitement entre les projets.

Les associations Transitions Pro sont coordonnées par CertifPro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle.

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes accueille les salariés au sein de ses 3 espaces territoriaux, situés à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble, ou lors de ses permanences en proximité sur le territoire régional.

La Présidence de Transitions Pro Auvergne-Rhône-Alpes est actuellement pilotée par Maurice Croppi, représentant du MEDEF, et la vice-présidence par Claude Bost, représentant de la CFDT.

Contacts presse

Giesbert & Mandin

Justine Guigues - j.guigues@giesbert-mandin.fr – tél. 06 89 89 17 96

Jean Remy – j.remy@giesbert-mandin.fr – tél. 06 75 91 38 15

